

Le 5 Juin 2025

	COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Date	Jeudi 22 Mai 2025
Séance ouverte à 17h en présence de 13 membres votants	Karim MAHAOUI – Président de l'ACSAC Fatima TIJANE – Secrétaire Générale Annick LEVOYER – Membre élue Maryse BOBINEAU – Présidente section Musculation Fabienne AMIARD – Membre élue le 22 mai 2025 Thomas PATAUX – Membre élu le 22 mai 2025 Christophe AZZOPARDI – Président section Badminton Florence POULIQUEN – Trésorière section Escalade Johnny LAURET – Président section Jog'air Catherine LAGNEAU – Présidente section Pilates Isabelle LE PAGE – Présidente section Plongée Anthony CHANCEREL – Président section Volley-ball Jean-Loup GRECI - Adhérent ACSAC François LUCAS – Adhérent section Randonnée

Le Quorum est atteint, les votes pourront avoir lieu.

Rappel ordre du jour :

- Elections de 3 postes d'administrateurs (merci de transmettre vos candidatures d'ici mercredi 21 mai 2025 au secrétariat de l'ACSAC)
- Vote des subventions aux sections pour 2025 - 2026
- Vote du changement de banque
- Vote changement d'assurance
- Vote pour l'installation du site internet
- Questions diverses.

- 1) L'utilisation du dictaphone lors des séances des Conseils d'administration (vote à main levée).

POUR : 5

CONTRE : 3

ABSTENTION : 7

Proposition adoptée

- 2) Site internet de l'ACSAC :

Présentation par le prestataire des questions sur la création du site.

- Visibilité des activités et des sections existantes à un plus large public en interne. Donner la possibilité aux agents qui n'ont pas accès à TILT et/ou ne peuvent se déplacer en centre-ville de s'inscrire ainsi que les ayants droit.
- Une inscription directe plus fluide grâce au formulaire en ligne
- Les règlements se feront via la plateforme Hello Asso sur un compte propre à chaque section créée à cet effet.

- Création d'une déclinaison à partir du site de l'ACSAC, de toutes les sections avec une gestion autonome, bulletin d'inscription, sa validation et encaissements, versé directement sur le compte bancaire de la section.
L'assemblée n'a pas souhaité de changement de nom de l'ACSAC mais favorable à un nouveau logo.

Le prestataire nous tient informé des différents stades de la création du site avec possibilité de réajustement, modification, et ajouts éventuels.

Vote à main levée pour la création du site :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Proposition adoptée

3) 3 postes administrateurs sont vacants.

Aujourd'hui 4 personnes ont candidaté pour être élues :

- Fabienne AMMIARD
- Saïd BENAÏM
- Thomas PATAUX
- Jean -Loup GRECI

Procédure du vote à bulletins secrets :

Fabienne AMMIARD : 15

Saïd BENAÏM : 12

Thomas PATAUX : 10

Jean-Loup GRECI : 5

3 membres sont élus :

Fabienne AMIARD

Saïd BENNAIM

Thomas PATAUX

4) Vote des subventions allouées aux sections pour 2025-2026 :

POUR : 12

ABSTENTION : 4

Les subventions sont votées pour 2025 – 2026

5) Changement de banque

Comparatif des frais de banque Crédit Mutuel / BPO

SERVICE	CREDIT MUTUEL	BPO
Carte Bancaire classique	43 € /an	51 € /an
Carte de dépôt	8 € /an	Gratuite
Chéquier	Gratuit	Gratuit
Coût de gestion du compte	10,58 € /mois	5 € /mois par section
TOTAUX (Pour une section)	177,96 € /an	111 € /an

Vote à main levée favorable au changement de banque :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Les membres présents sont d'accord pour autoriser le président Karim MAHAOUI a effectué toutes les démarches nécessaires pour transférer les comptes bancaires de l'ACSAC mère et des sections à la BPO

6) Changement assurance de la MACIF vers la MAAF :

En cours de traitement en attendant d'avoir un 'inventaire complet du matériel de toutes les sections, une étude plus précise sur les locaux à disposition ainsi que le matériel acheté en copropriété à la section plongée. Si compliqué pour changement d'assurance, cette section pourrait rester assurée à la MACIF.

La séance est levée à 19 h 15.

**La secrétaire générale
Fatima TIJANE.**